

## **COTISATION, QUEL DROIT**

La cotisation est la contrepartie du droit moral d'être membre d'une association rien de plus. De ce fait un membre est donc libre de quitter quand bon lui semble l'association, il doit en revanche s'acquitter de sa cotisation.

Ceci est le droit, pas toujours facile à faire respecter, il faut en convenir. Par contre, le non paiement de la cotisation peut être la cause de la perte de la qualité de membre.

A fortiori, un membre exclu pour faute grave ne peut prétendre au remboursement de la cotisation versée.

Il s'agit donc de la règle générale, nonobstant toute clause contraire inscrite dans les statuts.

## **COMMUNICATION**

Le communiqué de presse est un des moyens de communication le plus performant à la condition qu'il soit publié, pour ce faire il convient de bien cibler les destinataires.

Il est nécessaire de faire des choix parmi les types de supports, à savoir :

- ✓ Presse écrite, audiovisuelle, électronique, agences de presse

Il ne faut pas négliger la presse institutionnelle (publications des municipalités et du département par exemple), ainsi que la presse écrite gratuite qui explose actuellement.

Pour rédiger un communiqué, il faut tenir compte d'un point important, afin de sensibiliser le journaliste, c'est ce que l'on appelle la pertinence de l'information.

En voici les caractéristiques :

- L'actualité du moment
- Le caractère exceptionnel et la nouveauté
- L'aspect visuel, l'image doit concrétiser le discours
- La proximité géographique
- La notoriété publique
- L'intérêt général
- L'exemplarité

Une règle essentielle à observer, le communiqué doit être centré sur une information principale, il doit exprimer un message et un seul.

Un texte répondant à ces critères peut être publié par un journaliste sans modification. En général ce n'est pas ce qui se passe, ceci reste néanmoins un bon moyen de susciter l'intérêt du journaliste.

Avant d'envoyer votre communiqué, assurez-vous du nom de la personne qui doit le recevoir, ceci vous permettra de la contacter et d'assurer des relances téléphoniques. Il faut donc disposer de ressources humaines et du temps pour y réussir.

## **ARBITRES ET JUGES SPORTIFS** **LA REFORME DU STATUT**

Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué cette réforme qui se concrétise par une loi adoptée le 10 Octobre et applicable dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

Ce qu'il faut savoir :

- L'arbitrage sportif est désormais reconnu comme une « mission de service public », les sanctions pouvant de fait être nettement aggravées ;
- Des mesures d'exonérations sociales et fiscales : lorsque le montant annuel des sommes perçues (y compris les frais de déplacement) est inférieur à 14,5 % du plafond de la sécurité sociale (31 068 € en 2006). Exonération totale d'impôts et cotisations sociales. Au-delà, les cotisations sociales sont calculées sur les indemnités seules (hors frais de déplacement)
- Les arbitres sportifs deviennent ainsi des travailleurs indépendants rattachés au régime de sécurité sociale, en totale indépendance des fédérations sportives.
- La loi impose enfin aux fédérations et à leurs organes déconcentrés l'obligation de déclarer les sommes versées selon des modalités qui seront déterminées par arrêté.

## **LE MARQUIS S'AGITE TOUJOURS**

L'ancien président du C.I.O Juan Antonio SAMARANCH est toujours le champion du lobbysme. Il s'intéresse actuellement au softball qu'il essaye de réintégrer au programme des Jeux de 2016, il est, du reste, devenu président honoraire d'un groupe de travail qui œuvre dans ce sens.

Pourquoi un tel intérêt ? Lui seul le sait. L'influence du Marquis est loin d'être négligeable, la France ne le sait que trop bien, elle qui a pu en mesurer toute l'étendue.

Cet aristocrate ami des grands de ce monde, et pas toujours des plus recommandables, a toujours eu un goût immodéré pour les intrigues. Ce Mazarin du monde sportif et de son microcosme occupe toujours une place privilégiée dans l'univers du C.I.O et de ses arcanes. Rien de peut l'arrêter, il est aussi rusé qu'un renard des sables, seule la maladie pourra un jour mettre fin à ses manœuvres.

## **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Il s'impose lorsque le seuil des 153 000 euros de subventions publiques est atteint, seuil fixé par le décret du 21 Mars 2006, le commissaire doit avoir un suppléant. Toute subvention supérieure à 23 000 € annuel doit faire l'objet d'une convention.

Le commissaire est nommé pour une période de six ans incompressible. Ce qui signifie que dès lors que les subventions publiques sont versées à l'association, même pour un seul exercice, le commissaire aux comptes reste en fonction pendant six ans.

Cette particularité exige de bien mesurer le risque auquel on s'engage lorsque l'on sollicite une ou des subventions qui peuvent entraîner le franchissement du seuil. Les honoraires d'un commissaire sont importants, il faut bien le savoir quand on est une petite association.

## **SPORT ET RACISME**

A l'initiative de la LICRA, une soirée avait été organisée le 7 Novembre à Fontenay-sous-Bois sur ce thème d'actualité. On ne peut pas dire que ce sujet ait mobilisé les foules, la raison principale résidant dans un manque évident de communication.

C'est donc devant un parterre fort clairsemé que le sujet fut abordé. On peut regretter que les organisateurs aient accordé trop de temps aux intervenants et pas assez au public, même si leurs propos ne manquaient pas de pertinence.

Les quelques jeunes qui étaient venus s'éclipsèrent avant que la parole puisse leur être donnée, si tant est qu'ils veuillent la prendre.

A noter que lors d'une précédente réunion, un public important avait fait le déplacement dans une autre ville sur le même thème.

Nous espérons que la LICRA renouvellera ce type de soirée auquel nous apportons tout notre soutien. Il est bon de sensibiliser la population du Val de Marne et le mouvement sportif sur un phénomène très préoccupant et qui rejoint celui de la violence.

## **LA VAE RAME**

La validation des acquis de l'expérience ne progresse pas depuis 2002 d'une manière satisfaisante. Devant ce constat où 14 ministères sont concernés, de nouvelles mesures de simplification concrètes vont voir le jour, elle consistent en trois points :

- Des services d'information accessibles à tous
- Une démarche administrative simplifiée
- Une charte de qualité de l'accompagnement

Il nous semble que ce dispositif n'est guère utilisé dans le domaine sportif, il ne suscite guère d'intérêt d'autant qu'il est peu connu. Il n'entre pas dans le cadre des préoccupations des bénévoles.

-----  
**Sources d'informations** : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

## L'EDUCATION PAR LE SPORT

A ce sujet Jean-Philippe ACENSI, délégué général de l'Agence pour l'Education par le Sport, à l'occasion des 10 ans de l'association, nous semble poser les bonnes questions :

- Quels objectifs donne-t-on au sport sur le plan éducatif ?
- Faut-il de nouveaux éducateurs ?
- Faut-il mieux travailler avec le champ social et éducatif ?
- Faut-il renforcer les clubs etc ...

On constate qu'après les événements violents qui se sont déroulés en Novembre 2005, les collectivités s'interrogent sur le rôle de l'éducation par le sport et ce d'autant que certaines disciplines sont sources de violence.

Dans les clubs, les techniciens et les bénévoles ne sont pas suffisamment qualifiés pour assurer un bon encadrement de publics difficiles que l'on voudrait leur voir accueillir, selon Jean-Philippe ACENSI.

Ce constat, cette opinion ne semble pas dénués de tout fondement, effectivement les clubs sportifs ont des techniciens du sport et pas des animateurs formés. Les bénévoles ne reçoivent aucune formation adéquate qui pourraient leur conférer des compétences transversales.

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative donne des directives au mouvement sportif sans lui apporter les moyens financiers et les ressources humaines. Les régions ne proposent pas non plus de nouveaux métiers et formations pour l'éducation par le sport, par contre elles contribuent largement au financement des actions de l'Agence.

Pour en savoir plus, il convient de se référer à la Lettre de l'Economie et du Sport qui a consacré un hors série sur ce sujet.

Si on revient une fois encore sur le rôle éducatif du sport, ce n'est pas sans conséquence sur le mouvement sportif qui est de plus en plus sollicité par les pouvoirs publics. Il nous paraît évident que ce rôle est joué depuis longtemps mais les publics ont bien changé ce qui pose le problème de l'encadrement. On voit bien que si celui-ci n'est pas de qualité, le risque de conduire à la violence existe.

La compétition engendre de l'agressivité qui mal canalisée débouche sur : violence, intolérance, racisme, communautarisme ... ceux et celles qui ne partagent pas ce point de vue sont autistes ou aveugles ! ils ne vont certainement pas sur le terrain pour le constater.

On reproche au mouvement sportif fédéré de ne pas suivre assez une voie qui conduit à consacrer tous les efforts sur l'éducation par le sport, et ceci au détriment de la compétition. Si ce reproche peut être justifié alors il conviendrait de redéfinir le rôle au sport olympique ou non, et de ne pas l'opposer régulièrement aux actions des associations qui œuvrent par le sport à une éducation plus ciblée des jeunes.

L'absence d'une grande politique nationale en faveur du sport est la source de bien des malentendus ; à cette dimension s'ajoute un manque de moyens, tant en personnel qu'en infrastructures.

Les budgets consacrés ne sont pas à la hauteur des exigences, il y a aussi une véritable déperdition des efforts qui sont faits sans concertation. L'Etat, les régions, les départements et les communes fourmillent d'initiatives louables sans aucun doute, mais qui n'ont aucun lien entre elles.

C'est bien aussi un des paradoxes dans une période où chacun admet que le débat citoyen est indispensable, le mouvement sportif n'est pas consulté. Le vieux discours qui consiste à nous dire, nous ne voulons surtout pas nous ingérer dans le mouvement sportif, mais par contre à faire tout le contraire ou presque, fait offense à notre intelligence.

Les subventions sont liées de plus en plus à des critères imposés par les bailleurs de fonds qui ignorent de plus en plus l'action au quotidien des clubs qui vont pourtant dans le même sens de l'éducation par le sport.

Si on se réfère au Livre Blanc du CNOSF intitulé « *La raison du plus sport* », rendu public le 21 Septembre, on se rend compte que le CNOSF affiche sa volonté de jouer un plus grand rôle dans la gouvernance du sport. Il réclame surtout d'avoir plus de poids dans le processus décisionnel.

« *Nous ne sommes pas un corps de bénévoles à la disposition des décideurs* » a insisté le président Henri SERRANDOUR. « *Nous voulons que nos compétences soient mises à contribution dans la gouvernance du sport*

*Français. A un moment donné, il faut savoir dire qui on est et quelle est notre raison sociale »*

Il s'agit d'un message adressé au ministère et à tous les décideurs du mouvement sportif, sauf erreur de notre part.

Nous n'allons pas considérer ce livre comme notre bible, mais au-delà de certaines contradictions, nous pouvons convenir que les dirigeants sont de plus en plus déconcertés face aux enjeux de société que l'on veut leur déléguer, et auxquels ils ne sont pas du tout préparés.

Il serait vraiment intéressant, qu'à l'occasion des prochaines échéances électorales, les candidats et candidates et les partis abordent ce sujet qui conditionne l'avenir du mouvement sportif. Il n'est pas question d'exercer une pression dans les campagnes à venir, ce n'est pas notre tradition quoique méfions nous, si c'est improbable, ce n'est pas impossible.

En résumé on voudrait bien savoir qui fait quoi, avec qui et avec quoi ? Ceci peut paraître assez simpliste, mais c'est un résumé de nos interrogations et de nos préoccupations.

J'ai l'intime conviction de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas et je considère que l'affaiblissement du bénévolat provient aussi de cette absence de dialogue avec les décideurs.

C.L

## PARADOXES

En matière de bénévolat, il y a les chiffres et la réalité du terrain, les deux sont assez contradictoires. D'une part, nous ressentons un affaiblissement dans le mouvement sportif et dans le même temps selon le MJSVA tout va bien.

Selon notre ministère (voir le magazine Le Relais n° 108) la France peut se vanter d'être championne d'Europe du bénévolat et du volontariat, quatre associations sur cinq étant gérées par des bénévoles.

A propos de volontariat, 1 000 étudiants devraient pouvoir prétendre à occuper des emplois dans le sport au titre du développement de l'emploi et à la lutte contre le chômage. Priorité sera donnée à des jeunes issus de la filière STAPS.

Ils pourraient au sein des comités et des ligues prendre en charge l'animation sportive, l'optimisation du projet socio-sportif, la coordination des actions des clubs et le développement de ce projet.

Il s'agit d'acquiescer une véritable expérience professionnelle qui sera reconnue dans le domaine des métiers du sport et de l'animation.

Sauf erreur de notre part, la première revendication des associations sportives est : **moins de tâches administratives pour disposer de plus de temps pour l'animation.**

## Comme Ils Osent

A quand les trois huit aux Jeux Olympiques ?

Le CIO, une fois de plus, se montre plus sensible à l'appât du gain que de défendre les valeurs sportives pour lesquelles il a été créé.

Considérant les athlètes comme des valeurs marchandes, il n'hésite pas à satisfaire les desiderata des chaînes de télévision US afin que certaines finales soient programmées à des heures de petite écoute. Quant on sait justement que les sports concernés ( natation, gymnastique ...) ne sont pas ou plus en pointe aux States pour la conquête de médailles, on peut se demander si dans un proche avenir il n'y aura pas les finales des pauvres et celle des nantis selon la valeur que voudront bien leur attribuer les médias par l'intermédiaire des chaînes de télévision.

En Chine, ces bons petits ouvriers spécialisés enfilement leurs tenues de sport dans la nuit afin de disputer des finales aux premières heures de la matinée.

On ne pense vraiment pas aux athlètes et l'on bafoue les règles élémentaires de l'olympisme.

« Ah Monsieur le BARON, si vous aviez su !!! »

Gérard Charpentier

## **RUGBY :**

**170 000 billets vendus en huit heures  
Dès le premier jour !**

Ce chiffre reflète l'incroyable engouement suscité par l'ouverture de la vente des billets à l'unité pour la Coupe du Monde 2007.

# ECHOS 94



## 60 BOUGIES

L'avenir Sportif d'Orly a fêté ses 60 ans, le samedi 18 Novembre, au Centre Culturel Louis Aragon- Elsa Triolet devant un public nombreux et chaleureux, la salle était comble.

Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur des bénévoles que chaque section avait désignés librement, de très nombreux trophées ont été ainsi remis. Cette cérémonie était entrecoupée de divertissements artistiques et sportifs, très plaisants et on doit féliciter le travail accompli par les sportifs, artistes d'un soir.

Les dirigeants de cette association, grâce au soutien de l'équipe municipale comme aime à le souligner le maire M. Gaston VIENS, ont pu maintenir des pratiques ouvertes à tous les publics.

Au cours de cette soirée, on a pu mesurer combien l'A.S.O avait su assurer un lien social et convivial entre toutes les générations, la joie et l'émotion était perceptible.

L'A.S.O est une grande famille qui prouve que l'association est porteuse des valeurs de tolérance, de solidarité et d'humanisme réunissant des publics de tout horizon ; c'est une richesse que l'on doit respecter et préserver.

On se dit alors que le modèle associatif français est bien vivant et qu'il peut perdurer malgré toutes les difficultés qui existent, mais qui ne sont pas insurmontables.

On sent bien qu'à Orly il existe une volonté politique qui permet un dialogue avec le mouvement sportif, celui-ci dispose d'infrastructures qui place cette ville au premier rang des installations sportives du Val de Marne qui ont été recensées cette année.

La zone des Grands Godets sera bientôt ouverte au public qui pourra profiter de nouveaux espaces pour le loisir et les activités sportives.

Alors, longue vie à l'ASO.

## **LE GYMNASE DE L'USKB CHANGE DE NOM AU KREMLIN BICETRE**

A l'occasion du tournoi régional féminin de tennis de table organisé par l'USKB, le Coséc a changé de nom pour prendre celui d'Elisabeth Purkart.

Un hommage à cette personnalité de la ville qui créa la section féminine du club. Son mari, Vincent, est un ancien champion de France et figure du tennis de table hexagonal.

La tradition demeure puisque l'USKB compte dans ses rangs Carole GRUNDISCH, double championne de France en titre.

La salle a été entièrement modernisée selon les normes de la Fédération Française de Tennis de Table.

## **LE CDOS ETAIT PRESENT ...**

Le 7 Novembre, à la conférence-débat sur le thème « SPORT ET RACISME », organisé par la LICRA (ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) à Fontenay/Bois (C.LOPES)

Le 30 Novembre, à la cérémonie de remise des Prix Nationaux du Fair-Play à la Maison du Sport Français (G.JUSTIN)



## **SOIREE DES BENEVOLES**

Le musée Macval de Vitry/Seine a accueilli, le vendredi 17 Novembre, quelques 200 bénévoles sportifs qui ont pu ainsi visiter une exposition guidée d'œuvres contemporaines. Il faut bien avouer que pour des néophytes les explications étaient quelquefois nécessaires afin de comprendre le cheminement de la pensée des artistes.

Ce musée a la particularité de disposer d'importants volumes qui lui permettent de recevoir et d'exposer des œuvres monumentales. On serait assez tenté de penser qu'une seule salle ferait une bien jolie Maison des Sports, celle que le mouvement sportif appelle de ses vœux n'a pas besoin d'être aussi fastueuse, ni aussi coûteuse.

Revenons à cette soirée qui fut l'occasion d'honorer une vingtaine de bénévoles œuvrant dans le domaine du handicap, leur dévouement est grand et il convenait de le reconnaître publiquement ce qui fut fait.

Chaque récipiendaire reçut une entrée gratuite au musée pour une durée d'un an et une estampe, ainsi qu'un trophée offert par le CDOS partenaire du Conseil Général.

M. Roger TISSEYRE, Vice-président du Conseil Général et M. Christian LOPES, président du CDOS, présidèrent cette cérémonie. De son côté la DDJS était représentée par son directeur M. Nicolas MULLER et M. Sabry HANI, inspecteur.

Le service des Sports du Conseil Général était aussi de la fête en la personne de son directeur M. Philippe GERARD et du personnel de son service.

La soirée se termina par un buffet dinatoire organisé par le restaurant du musée où on a pu apprécier un moment bien agréable de convivialité.

## **RESULTATS SPORTIFS VAL DE MARNAIS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE KARATE**

Les XVIIIe championnats du monde de karaté se sont déroulés en Finlande, à Tampere du 12 au 15 Octobre 2006 (les championnats du monde de karaté ont lieu tous les 2 ans).

Y étaient engagés :

- Rida BEL LASHEN (combat, individuel – 70 kg) : perd au 1<sup>er</sup> tour en prolongation

- Davy DONA (combat, individuel – 60 kg) : perd au second tour

- Larry DONA (combat par équipes) : perd au 3<sup>e</sup> tour

- Ayoub NEGLIZ (kata par équipes) : médaille d'argent

Encore bravo à tous les 4 pour votre participation et vos résultats, et excellente continuation pour votre carrière sportive !

**Les membres du bureau du CDOS et toute l'équipe de la rédaction du SCOOP vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'Année !  
Le secrétariat sera fermé du mardi 26 Décembre au Lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2007**



## **MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE DECEMBRE**

Date	Lieu	Manifestation	Contact
9&10 déc.	Patinoire de Fontenay/Bois	Tournoi de France Idriss Abback	USF Danse sur Glace :01 48 75 62 11
9&10 déc.	Thiais	8 <sup>e</sup> Corrida de Thiais	Thiais Athlétique Club : 01 49 79 00 60
10 déc.	Saint Maur	Tournoi de Noel 2006	Stella Handball : 01 42 83 32 80
15 au 17 déc.	Patinoire de Vitry	Coupe Nationale FFGS de patinage	ES Vitry : 01 46 82 94 44
27 déc.	Ivry sur Seine	Phases finales du Marrane des Quartiers	US Ivry Handball : 01 45 15 07 96

## L'AVENIR D'UN MINISTRE

Notre ministre doit y penser, et c'est bien naturel, car sa charge va bientôt arriver à son terme même s'il sera resté très longtemps en poste. L'incertitude du sport, il connaissait avant d'accepter celle d'un ministère qu'il aura su marquer de son empreinte, surtout dans la continuité de la lutte contre le dopage et de la santé des sportifs.

Si des rumeurs ont couru sur sa candidature à la députation en Val de Marne, puis plus récemment dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il semble qu'il se dirige d'abord vers une présidence de l'AMA en 2007 car il vient d'être déjà élu le 20 Novembre à la vice-présidence, à main levée, étant du reste le seul candidat.

Il devrait dès lors succéder à Dick POUND dont le mandat arrivera à échéance en Novembre 2007. Dans une interview accordée au journal « le Figaro » du 17 Novembre, il déclare à propos de la lutte contre le dopage qui a progressé, mais les affaires de cet été semblent démontrer que les mentalités ont du mal à changer :

*« Les mentalités ont changé. Mais je suis convaincu qu'une petite minorité de sportifs et de leur environnement ont décidé définitivement d'en découdre et d'imposer le dopage dans le sport professionnel. Et ils ne vont pas reculer devant rien, les gens disposent d'importants moyens et demandent qu'on les laisse faire ce qu'ils veulent. Le combat est intéressant, mais il ne faut pas lâcher prise, sinon le sport va vers sa décadence, vers une sorte de cirque où tout serait permis. Pas de limites, pas de règles, c'est l'anti-sport. »*

Nous nous réjouissons de cette position qui conforte notre idée que les Jeux sont devenus un grand barnum, c'est-à-dire un cirque, comme nous le titrons dans notre édito d'Octobre 2004.

A l'époque, il nous avait été fait écho que des dirigeants du CROSIF n'avaient pas apprécié nos propos, ils devaient réagir, ils ne l'ont pas fait, ils ont bien eu raison !!

La tâche de Jean-François LAMOUR sera rude, tant il reste encore à faire pour assainir le milieu sportif qui est bien gangréné par le mal du dopage, car s'agit-il vraiment d'une minorité comme le pense Jean-François LAMOUR ?

La lutte n'aura de chance de réussir que si les gouvernements adhèrent à la charte et harmonisent tous les dispositifs, ce serait déjà un point marqué contre les fraudeurs.

## LUTTE CONTRE LE DOPAGE EN BREF ...

Quelques brèves qui prouvent que la lutte s'intensifie :

- L'Espagne revoit sa politique anti-dopage en adoptant une loi qui se veut plus stricte. Un ajout d'un nouvel article du code pénal prévoit des peines, de six mois à deux ans pour les pourvoyeurs de produits interdits. Les contrôles inopinés sont désormais autorisés en dehors des compétitions.
- La fédération internationale d'athlétisme prévoit l'augmentation de ses contrôles anti-dopage en 2007 qui devraient passer à 3600 contre 2300 en 2006. L'IAAF a dépensé 2 600 000 euros pour cette lutte soit un budget en hausse de 60 % en trois ans.
- Le comité olympique allemand va doubler sa subvention annuelle allouée à son agence de lutte contre le dopage en 2007, soit une enveloppe de 520 000 euros.
- Les dirigeants du circuit de golf féminin nord-américain vont lancer un programme de contrôles dès la saison 2008. Alors que dans le même temps, les dirigeants du circuit masculin n'en voient pas la nécessité, ignorant l'avis contraire de la majorité des joueurs dont le numéro 1 mondial Tiger WOODS.

## UNE BIEN JOLIE AMBASSADRICE

La patineuse Michelle KWAN, quintuple championne du monde et médaille d'or aux Jeux de Nagano en 1998, vient d'être nommée, à l'âge de 26 ans, ambassadrice des Etats-Unis par la secrétaire d'Etat, Condoleezza RICE, pour la « diplomatie publique » Elle sera chargée de diffuser auprès des jeunes du monde entier « les valeurs positives » des Etats-Unis. A travers sa propre histoire, elle devra faire comprendre au cours de ses voyages, les principes démocratiques et la riche diversité du peuple Américain.

Gageons qu'il lui faudra bien de la persuasion pour arriver convaincre nombre de pays sur « les valeurs positives » et aussi « les principes démocratiques » que les Américains veulent exporter à tout prix.

## SKIEUR RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT !

Neuf tonnes de déchets ont été ramassés sur les domaines de 20 stations françaises dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges.

Ce travail a été effectué par qui ? 1000 bénévoles de l'association Moutain Riders, un grand merci à ceux-ci et un carton rouge aux skieurs qui profitent de la nature, sans la respecter.

Le développement durable c'est le respect de l'environnement par les sportifs, encore faut-il qu'ils soient sensibilisés sur ce sujet, c'est difficile dans les sports d'hiver qui sont des pratiques libres à quelques exceptions.

## L'OBESITE

Il semble que toute l'Europe sans exception est confrontée à une augmentation linéaire du poids, du surpoids et donc de l'obésité touchant toutes les tranches d'âge. Le sport est de plus en plus concerné par ce phénomène, non qu'il le favorise, mais qu'il peut contribuer à le combattre.

Les projections en pourcentage d'obèses dans la population adulte en l'an 2010 est très alarmant, même si la France figure au dernier rang avec un taux de 8,3 % contre Malte en premier avec 32,3 % suivi par la Grèce 28,3 %, sur les 25 pays de l'Union.

L'office mondial de la santé et les pays de la branche européenne ont signé une charte contre l'obésité dans celle-ci on peut lire dans le pack d'actions proposées : « l'aide à la pratique d'exercice physique pour les groupes les moins favorisés. »

## DROIT DE REPONSE

Les lecteurs de la Lettre de l'Economie et du Sport ont pu lire dans le numéro 818 du 17 Novembre, le courrier que notre président, Christian LOPES, a adressé à cet hebdomadaire ; Voir page 8 « courrier des lecteurs ».

Si vous souhaitez avoir l'intégralité du texte, nous vous prions de vous reporter à l'édito du SCOOP n° 181 de Septembre, ce sera sans doute plus explicite.

Néanmoins, nous remercions la Lettre d'avoir publié, ce que nous considérons comme un droit de réponse, même si il y a eu quelques fautes de transcription qui peuvent affecter la lecture.

## CONVENTION COLLECTIVE DU SPORT LA MOBILISATION A PORTE SES FRUITS

Huit années d'un travail laborieux ont permis d'aboutir à l'élaboration de cette convention dont l'extension devait être ratifiée par le ministre de l'Emploi et de la Cohésion Sociale. La signature de ce dernier tardant le mouvement sportif, sous l'impulsion du CNOSF, s'est mobilisé en adressant des courriers électroniques à M. Jean-Louis BORLOO afin que celui-ci appose sa signature au bas du « parchemin »

Le ministre a donc pris acte, et cette signature est intervenue le 21 Novembre.

La CCN Sport s'appliquera à tous les employeurs compris dans le champ, hormis les centres équestres et le golf, déjà couverts par une convention spécifique, voir arrêté publié au JO le 25 Novembre 2006.

Pour toute information complémentaire, le COSMOS se tient à votre disposition par mail à : [cosmos@cnosf.org](mailto:cosmos@cnosf.org) ou sur le lien <http://cosmos.asso.fr/accueil.php>

Nous remercions les comités départementaux d'avoir participé à cette mobilisation, suite à notre sollicitation.

## CRIB 94

Ce centre sera opérationnel dès le début de l'année prochaine et nous espérons qu'il apportera une aide aux dirigeants bénévoles sportifs, afin de les soulager des tâches administratives, tout particulièrement en matière de réponses aux problèmes rencontrés.

Bien entendu, il ne se contentera pas de cet aspect uniquement, il pourra aborder d'autres sujets en fonction des besoins émergents. Des permanences dans des soirées seront aménagées pour permettre à tous les publics de pouvoir rencontrer la personne référente.

La commission chargée de mettre en place ce centre de ressources a procédé à l'étude des candidatures, plus de 100 nous étant parvenues avant la date butoir. Le choix a été difficile, la décision a été prise avec l'aide de la DDJS qui nous a apporté son concours et son expérience.

Nous précisons que le CRIB ne se pose pas comme une structure concurrente avec celle mise en place par le Conseil Général, sous la dénomination « PROJ'AIDE » qui s'adresse à tout le mouvement associatif non fédéralisé.

Nous espérons que des rencontres avec PROJ'AIDE permettront de mettre en place des synergies bénéfiques aux bénévoles du mouvement sportif fédéré.

Le seul point qui pourrait retarder l'ouverture de notre centre proviendrait du fait que nous rencontrons un problème pour trouver un local approprié en taille et en situation géographique.

Nous avons sollicité le Conseil Général et la Préfecture car nous pensons qu'il est dommage de dépenser le prix du loyer, alors qu'il peut exister des locaux partiellement occupés qui pourraient nous convenir, cette dépense pouvant être affectée à d'autres besoins.

Dans notre prochain SCOOP, nous espérons pouvoir vous donner toutes les coordonnées du CRIB et de son mode de fonctionnement.

★★★★

**Nous recherchons sur Créteil un local d'environ 30 M2 comportant des transports en commun à proximité, nous lançons un appel à toute personne susceptible de nous aider. Prière de nous contacter au 01 48 99 10 07 ou par mail : [cdos.94@wanadoo.fr](mailto:cdos.94@wanadoo.fr)**

★★★★

## TENNIS

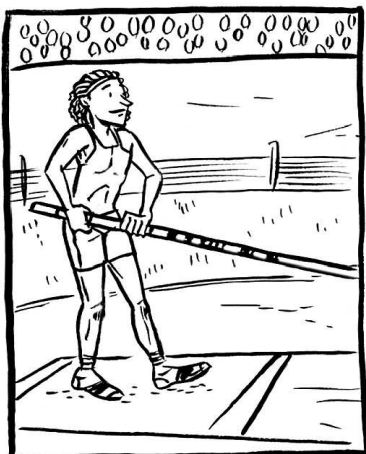
Le président de la ligue départementale, François JAUFFRET, qui porta haut les couleurs de la France pendant de longues années, peut se réjouir du bilan de cette année.

Pour la première fois de son histoire, la ligue du Val de Marne, termine à la 5<sup>e</sup> place du classement Perrier National.

Autre sujet de satisfaction, la forte augmentation du nombre de licenciés, elle est du sans doute au service apporté par les clubs à leurs membres.

Le dynamisme de François JAUFFRET n'est sans doute pas étranger à ces résultats.

## SPORT FOLIE



## LA SANTE PAR LE SPORT

Ce colloque se tiendra le samedi 20 Janvier à la Faculté de Médecine de Créteil, vous trouverez sous ce pli la plaquette de présentation et le bulletin d'invitation à nous retourner avant le 31 Décembre.

Vous remarquerez que nous avons obtenu un très large parrainage, ce qui prouve la pertinence de cette initiative.

Les soutiens financiers indispensables à cette action ont été trouvés, ils étaient nécessaires, toutefois nous espérons que le nombre d'inscription ne dépassera pas nos prévisions car nous ne souhaitons pas limiter le nombre de participants, bien au contraire. Ce colloque est une première pour le CDOS qui espère que celui-ci sera suivi d'un partenariat dans la durée, avec nos bailleurs de fonds, pour permettre d'avoir d'autres actions pour la santé des pratiquants.

Nous n'ignorons pas le travail d'autres structures, mais là encore nous souhaitons créer de nouvelles synergies pour aller plus loin dans un domaine où nous ne sommes pas assez présents.

Nous remercions particulièrement le travail de notre commission qui a permis la mise en place de ce colloque.

## CNDS 2007 - MOBILISATION -

Après un examen attentif du projet de notre ministère, nous constatons que l'augmentation du taux de prélèvement sur les jeux de la Françaises des Jeux à 2,23 % au lieu de 1,78 % en 2006 est illusoire.

En effet, la majoration annoncée par notre ministre ne porte que sur le prélèvement complémentaire destiné au financement du PNDS (programme national pour le développement du sport, le taux passant de 0,22 % à 0,45 %.) Ces crédits seront affectés à des actions agréées par le Ministère et non comme nous aurions pu le penser à la part du CNDS.

Nous adressons une lettre à tous les comités départementaux afin que le mouvement sportif se mobilise en envoyant un courrier au Premier Ministre. Celui-ci est le seul en mesure de répondre à notre demande : que le taux de prélèvement ordinaire soit porté de 1,78 % à 2,2 % sans que les recettes supplémentaires soient détournées au profit d'autres financements.

Le modèle de courrier est aussi à la disposition de tous les clubs qui le souhaitent, vous pouvez nous contacter au 01 48 99 10 07

Mail : [cdos.94@wanadoo.fr](mailto:cdos.94@wanadoo.fr)

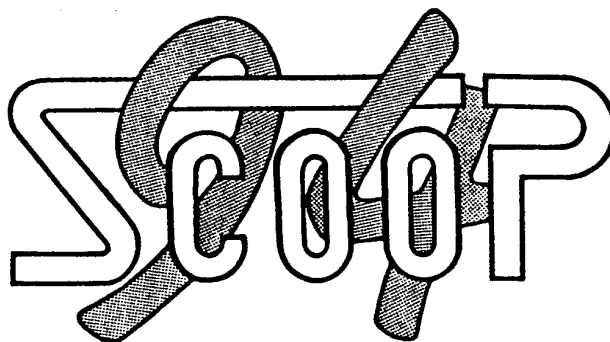
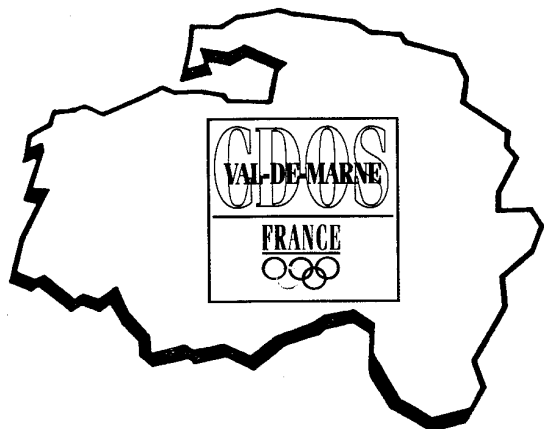
## SOYEZ SPORT

C'est sous ce label que la coordination nationale du sport, mise en place par le CNOSF, entend appuyer les initiatives des fédérations et des clubs. Il s'agit de soutenir les actions en direction des jeunes issus des quartiers sensibles.

L'Etat a décidé de prendre en charge la rémunération de 330 emplois à concurrence de 1,4 SMIC destinés à de jeunes diplômés issus de la filière STAPS. Le financement est assuré par le Ministère de la Cohésion Sociale au titre des contrats d'accompagnement dans l'emploi et par le Centre National pour le développement du sport.

En Ile de France, sur 59 associations qui ont obtenu ce label, 14 résident en Val de Marne, elles ne sont pas toutes issues du sport fédéré même si celui-ci représente la grande majorité.

On voit que les créations d'emplois qui en résultent le sont grâce à des fonds dédiés, qu'advient-il quand ceux-ci disparaîtront ?



N°164

DECEMBRE 2006

---

## LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

---

### LA CRISE DU BENEVOLAT SPORTIF

Est-elle réelle ou est-ce une vue d'une génération qui a connu un élan de générosité engendré par l'histoire d'une civilisation d'après-guerre ? Élan formidable qui a permis l'éclosion d'une forme associative nouvelle.

La loi de 1901 a permis de poser les règles de l'association dont l'action était principalement tournée vers les membres et leurs projets qui n'avaient pas toujours une implication directe avec la société.

Les associations n'étaient donc pas en prise directe avec les évolutions d'une société qui cherchait un modèle politique, économique et social. La dernière guerre fut une coupure dramatique en bien des points, mais aussi l'occasion de reconstruire une société encore plus solidaire dans une paix retrouvée ; il fallait tout refaire et ce fut fait.

L'association a permis au plus grand nombre d'y adhérer et de profiter de ses bienfaits en s'y impliquant fortement, elle s'est démocratisée. Nous avons créé un modèle qui a atteint ses limites. Maintenant on doit poser trois questions fondamentales :

- Pourquoi est-on bénévole ?
- Pourquoi n'est-on plus bénévole ?
- Pourquoi ne veut-on plus être bénévole ?

La mise en place du volontariat a une raison principale, répondre à la troisième question, même si on peut y trouver d'autres motivations.

Pourquoi en est-on rendu à cette situation d'incertitude, car elle est grande sur l'avenir, du monde associatif qui est aussi grande que celle de toute une jeunesse qui ne croit plus à nos valeurs ? Elle se réfugie dans les extrêmes. Les élections nationales ont démontré d'une manière précise l'attrance des jeunes vers ces pôles. Ce phénomène n'est pas anodin, il a des répercussions sur les comportements des individus.

La précarité a engendré un réflexe de repli sur soi, identitaire et communautaire en oubliant que c'est le rassemblement qui a permis, dans des périodes difficiles, de retrouver une solidarité qui a permis de traverser les crises.

Le modèle associatif sportif à la française est secoué. S'il doit s'adapter, il doit aussi résister aux têtes bien pensantes qui croient, sans le consulter, avoir trouvé les réponses immédiates. Au risque de me répéter, et je le fais avec plaisir, je pense que rien n'est inéluctable, si on prend le temps de réfléchir et d'écouter. Nous avons eu les Etats Généraux du Sport où le débat avait été confisqué. Le Val de Marne a su relever le défi, il a montré que les acteurs du mouvement sportif avaient la capacité à se mobiliser et à débattre.

Je vais donc proposer, en accord avec le comité directeur, de lancer les Etats Généraux du bénévolat sportif en sollicitant nos partenaires institutionnels.

C'est un sujet qui demande une préparation minutieuse. Un travail de terrain alimenté par des réunions dans toutes les villes du département est indispensable.

La communication doit assurer le succès de cette grande consultation. Je sais que beaucoup de maires seraient favorables à ce type de consultation qui permettrait aux acteurs de terrain de s'exprimer avant de présenter une grande synthèse.

C'est donc avec la conviction que notre mode associatif n'est pas fini que je profite de cet édit pour vous présenter, à toutes et à tous, mes plus sincères vœux pour l'année qui vient et qui doit être riche d'espoir.

C.L

### SCOOP 94

Directeur de la publication  
Rédacteurs  
Traitement et Documentation  
Dessins

Christian LOPES  
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX  
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED  
Michel-Yves SCHMITT

#### COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail [cdos.94@wanadoo.fr](mailto:cdos.94@wanadoo.fr) Site internet : [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899